



## Présentation

Le réseau d'accueil de jour des enfants BussiVillAje regroupe, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la gestion des trois types d'accueil, à savoir l'accueil préscolaire, l'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour pour les Communes de Bussigny et de Villars-Ste-Croix.

Le terme BussiVillAje associe les noms des communes avec l'acronyme Aje (accueil de jour des enfants). Le réseau est constitué sous forme associative et son comité est composé de municipaux des deux communes ainsi que de la direction du service des affaires sociales et de la jeunesse. La présidence est assurée par M. Jean-Claude Gardon. Une inauguration a eu lieu le 21 mars afin de remercier tous les acteurs ayant œuvré à la création de cette association dont le but est de faciliter la conciliation entre vie de famille et contraintes professionnelles.

Les tâches principales du réseau sont les suivantes :

- centraliser les inscriptions et gérer une liste d'attente unique pour les trois types d'accueil
- définir la politique tarifaire en conformité avec la loi sur l'accueil de jour des enfants
- assurer la facturation et attribuer les subventions, tant aux parents qu'aux structures d'accueil
- assurer la direction de la structure d'accueil parascolaire et de l'accueil familial de jour

Les bureaux du réseau se trouvent au premier étage de la maison dite « Au raisin ». Mme Mutrux Poehler, est engagée à 50% pour le poste de directrice et Mme Bobadilla, engagée à 60%, assure le secrétariat et la réception.

## Nombre d'enfants accueillis par structure au 31 décembre

Les places d'accueil sont réservées en priorité aux enfants dont les parents travaillent, sont en formation, au chômage ou au bénéfice du revenu d'insertion.

	Nursérie, garderie	Ecoliers 1 et 2 P Croque/Appart'	Ecoliers 3P à 8P Cantine Scolaire	Accueil familial de jour 4 mois à 4 ans	Total
2012	92	37	70	142	341
2013	84	37	76	136	333

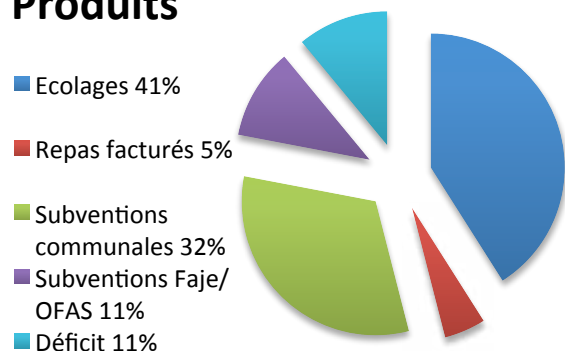
A l'exception de la Cantine Scolaire, le nombre d'enfants accueillis est en légère diminution alors que la fréquentation est identique, ceci s'explique par le fait que les parents ayant une solution de garde conservent des taux d'activité plus importants que par le passé. Les enfants qui n'ont malheureusement pas pu trouver de place d'accueil se trouvent en liste d'attente.

## Liste d'attente

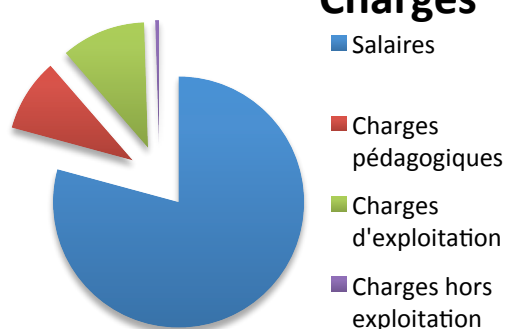
Un des indicateurs nécessaire au pilotage de l'accueil de jour est le nombre d'enfants en liste d'attente. Si le nombre d'écoliers en attente est faible et permet de dire que le réseau répond à la demande, il n'en est pas de même pour les enfants d'âge préscolaire où les besoins sont avérés. Ce sont toujours une centaine d'enfants (à naître ou de moins de 4 ans) qui sont en liste d'attente. Les besoins des jeunes parents se sont clairement modifiés et le taux d'activité des parents ne baisse plus autant qu'auparavant suite à une naissance.

## Composition des produits et répartition des charges du réseau

### Produits



### Charges



Le produit budgété pour 2013 se monte à 3'015'462.- et celui des charges à 3'478'967.-

Le Comité directeur s'est réuni à 6 reprises afin de piloter cette entité et les délégués, représentants des deux communes, ont participé aux deux assemblées générales statutaires. La comptabilité et une partie des ressources humaines sont externalisées auprès de la société Amalthée sise à Aubonne.

## Accueil familial de jour

Des changements importants ont marqué l'accueil familial de jour durant cette année, de par la création du réseau et la réorganisation nécessaire qui en a découlé. L'accueil familial est intégré dans l'association BussiVillAje, qui devient employeur des accueillantes en milieu familial. Elles disposent à présent d'un contrat de travail écrit.

Une nouvelle coordinatrice, Mme Joho Wandji, engagée à 50%, a pris ses fonctions en mars tout en suivant la formation obligatoire, sur deux ans, dispensée par l'école d'études sociales et pédagogiques.

### Accueillantes en milieu familial

Cinq accueillantes ont arrêté leur activité pour la fin de l'année scolaire, après de nombreuses années au service des enfants, pour se tourner vers d'autres horizons. Des solutions ont pu être trouvées pour tous les enfants concernés.

Deux nouvelles accueillantes ont été agréées au cours de l'année. La coordinatrice recrute les accueillantes et réalise les enquêtes sociales pour les communes. Dès que la candidate a reçu une autorisation pour exercer, délivrée par la municipalité, la coordinatrice s'occupe du suivi des accueillantes et de la surveillance des places d'accueil. Elle gère les placements des enfants inscrits en liste d'attente ainsi que la médiation entre accueillantes et parents placeurs, si cela s'avère nécessaire.

## Données statistiques

	2013	2012	2011
Nombre d'accueillantes actives	27	30	31
Nouvelles accueillantes	2	3	4
Départ ou démissions	5	4	2
Total d'enfants sur toute l'année	192	202	210
Nb d'enfant selon tranche d'âge (nov.)			
• 0-4 ans	60	62	68
• 4-5 ans (école enfantine)	25	40	30
• dès 6 ans	49	40	52
Total des places autorisées			
- 0-6 ans (accueil à la journée)	90	101	109
- Dès 6 ans (âge scolaire)	42	51	54
Total d'heures d'accueil	111'458.50	114'577	112'449

Le nombre d'enfants au bénéfice de l'accueil familial de jour est resté plutôt stable et ceci malgré une diminution des places autorisées. Ceci s'explique par le fait que les accueillantes actives actuellement offrent un maximum de disponibilités en conformité avec leur autorisation d'accueil.

Le nombre d'enfants d'âge préscolaire accueillis est constant alors que le nombre d'écoliers d'âge enfantine est en diminution. Les écoliers âgés de plus de 6 ans sont, eux, plus nombreux que l'an passé.

## Formation des accueillantes

La rencontre soutien fait partie de la formation continue obligatoire des accueillantes et a lieu un soir par année. Ces rencontres sont organisées par la CIAFJ (communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour). Cette année, le thème portait sur la confidentialité dans l'accueil familial, un sujet important et délicat dans le travail autour des familles.

Pour les nouvelles accueillantes, ce même organisme propose un cours d'introduction à l'accueil familial. C'est une formation obligatoire qui se déroule sur huit soirées, développant des thèmes essentiels au travail d'une accueillante en milieu familial.

Une accueillante a terminé le cours au courant 2013, quatre autres l'ont entamé.

## Activités

- Trois cafés-contacts ont donné l'occasion aux accueillantes et à la coordinatrice de se rencontrer et échanger. Des jeux et activités sont à disposition des enfants lorsque les adultes discutent.
- Le programme de prévention cantonal *ça marche* a proposé cette année un cours sur l'alimentation avec la devise : bouger plus, manger mieux.
- Le repas annuel de BussiVillAje a réuni les accueillantes avec tout le personnel de BussiVillAje et celui de la Maison de la petite enfance
- Le père Noël est passé voir les enfants de l'accueil familial lors d'un goûter de Noël
- La structure gère le prêt de matériel pour les accueillantes.

## L'accueil parascolaire : la Cantine Scolaire

Le transfert de la Cantine Scolaire au réseau BussiVillAje, après une phase d'adaptation, a révélé des aspects positifs en terme de synergie et de collaboration avec les autres structures d'accueil de jour.

La Cantine Scolaire accueille des écoliers, âgés de 6 à 13 ans, le matin, le midi et l'après-midi, pendant les périodes scolaires. Cette structure se veut un espace sécurisant et de détente; la vie des enfants y est rythmée par des activités ludiques, de saison ou en lien avec le thème annuel. Ce dernier joue un rôle de « fil conducteur » tout au long de l'année et permet d'enrichir les connaissances des enfants.

La Cantine Scolaire n'est pas seulement « un lieu pour manger » mais se veut aussi « un lieu qui permette à l'enfant de vivre des échanges épanouissants. La possibilité lui est offerte de créer des projets et de devenir acteur avec le soutien de l'adulte. Le rythme ainsi insufflé lui procure un repère essentiel dans sa « journée continue d'écolier ».



L'équipe de professionnelles encadrant les enfants est composée d'une responsable pédagogique, d'une éducatrice diplômée et de deux monitrices ayant une riche et longue expérience professionnelle auprès des enfants. Une personne en emploi temporaire a fini en février son programme de 6 mois et une personne a effectué un stage de deux semaines avec le projet futur d'une reconversion professionnelle dans le domaine de l'enfance.

### Activités sur le thème "Traditions d'ici et d'ailleurs"

Les 76 enfants inscrits à la Cantine sont originaires de 21 pays différents. Il était donc intéressant de travailler ce thème pour parler de sujets variés, comme par exemple, les différences de savoir-vivre d'un pays à l'autre :

- Un pique-nique avec un rallye par équipe, a été organisé pour introduire le thème.
- A deux reprises, l'équipe de la cuisine de la Pouponnière et l'Abri a concocté de fabuleux buffets, permettant de découvrir des plats provenant des cinq continents. Les enfants apprécient ce contact avec les cuisiniers.
- Le calendrier de l'Avent a permis de découvrir différentes coutumes d'ici et d'ailleurs, spécialement des pays d'origines des enfants, afin de mieux connaître les pratiques culturelles des uns et des autres.
- Une activité cuisine a été proposée, 5 lundis après-midi, afin de permettre la confection des goûters aux saveurs d'ici et d'ailleurs. Une recette par continent a été réalisée. Ces ateliers ont été appréciés des enfants qui ont participé avec enthousiasme et curiosité.

**La Fête de mai**, a réuni environ 140 parents, enfants, familles, professionnels, partenaires et municipaux, marquant la fin de l'année scolaire écoulée. Un très joli spectacle de danse a été créé par les enfants, avec des musiques de tous les continents. Cette démonstration est devenue rituelle pour animer la fête, écoutons les enfants en parler :

« La danse est un plaisir. Des liens se créent entre nous. Il faut apprendre à suivre les indications des autres, à s'écouter, à accepter les commentaires des copines afin de s'améliorer, à faire des remarques ou à exprimer ses envies sans brusquer les autres. Parfois ce n'est pas évident, mais généralement on s'amuse beaucoup. On finit parfois par faire des jeux musicaux ou de la danse libre. » Erine

« Pour la quatrième année, la motivation pour créer un spectacle de danse était au rendez-vous ! Nous avons nous même inventé les chorégraphies. Mon groupe a fait une danse sur une musique de Bali. J'ai aimé apprendre ces mouvements que je trouve très jolis et précis. J'ai aussi pu aider les plus petites pour leur apprendre les pas » Carla

« J'ai bien aimé travailler avec les grandes qui m'ont appris la chorégraphie. Elles m'ont soutenue. Un moment, comme j'étais le seul garçon j'ai hésité à arrêter, mais Lélia, Ysé et Lisa m'ont encouragé à continuer jusqu'au bout. Aujourd'hui je suis très content de cette expérience. L'ambiance avec les autres groupes était bonne. Nous nous sommes bien entendus. » Adam



### Accueil préscolaire et parascolaire : La Maison de la Petite Enfance

La «Maison de la Petite Enfance» accueille des enfants dans trois secteurs :

- la nurserie (Les Minimômes), ouverte aux enfants jusqu'à 2 ½ ans,
- la garderie (Les Maximômes) pour les enfants âgés de 2½ ans à 4½ ans,
- l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) destinée aux écoliers des classes enfantines des collèges du Tombay, de Dessous-le-Mont et de Villars-Ste-Croix.

Le bâtiment de la rue de Remanan 1 offre 56 places et 12 écoliers sont reçus dans le bâtiment du Tombay, à la rue du Collège 2 (L'Appart).

L'accueil est assuré de 7h00 à 18h30 et la structure ferme 5 semaines par année.

Les repas de midi sont servis dans tous les secteurs pour un maximum de 68 enfants par jour. Une cuisine de collectivité qui bénéficie du label diététique « Fourchette Verte » livre les repas. La Maison de la petite enfance jouit également de ce label pour le choix des goûters et collations et pour la manière de servir le repas.

## **Fréquentation**

En décembre 2013, 121 enfants, soit 91 familles fréquentaient la Maison de la petite enfance qui offre chaque jour vingt-quatre places en nurserie, vingt en garderie et vingt-quatre places pour les écoliers. 44 enfants fréquentaient la nurserie, 40 la garderie et 37 le secteur écoliers. Les inscriptions par enfant sont de plus en plus longues, c'est-à-dire plusieurs jours par semaine bien que certaines familles aient besoin de quelques demi-journées seulement.

Pour les différents secteurs de la Maison de la petite enfance, les taux d'occupation sont très satisfaisants. En décembre, le secteur des bébés affichait un taux d'inscription de 98,3%, celui des trotteurs 95,5% et celui de la garderie 99,1%.

Le taux d'occupation pour les écoliers atteignait 79,9% : les matins avant l'école et le mercredi sont moins demandés alors que les 4 autres tranches de midi et d'après-midi sont bien occupées.

## **Personnel et activités**

Les éducatrices sont au bénéfice d'une formation reconnue selon le cadre de référence cantonal ; deux personnes ont le statut d'auxiliaire et quatre disposent d'un CFC d'assistante socio-éducative. Plusieurs personnes ont terminé leur formation en 2013 : trois apprentis ont réussi leur examen de ce même CFC et une autre son diplôme d'éducatrice.

La prise en charge des enfants s'inscrit au quotidien dans des dimensions telles que l'accueil de l'enfant et de sa famille, une étroite collaboration entre éducatrices et avec les parents, l'observation du rythme de l'enfant, la valorisation de temps d'exploration et d'expérimentation par l'enfant, l'organisation de moments privilégiés réguliers entre éducatrices et enfant pour construire un lien sécurisant. Certaines activités ponctuent aussi l'année : excursions des écoliers pendant les vacances, sortie des futurs écoliers en mai à la Fermexploire de Bournens, fête d'été avec toutes les familles, cortège aux lanternes en novembre et fêtes de fin d'année dans les locaux. La collaboration avec les enseignantes de classes enfantines permet d'organiser une visite pour les futurs écoliers ; de même, avec l'équipe de la cantine, une visite - goûter est proposée à ceux qui quittent l'UAPE.

## **Activités du Comité**

Le Comité de l'association de parents assure la gestion administrative de la Maison de la petite enfance. Le Comité de l'association fixe les salaires, présente les comptes et les budgets, préparés par la direction et s'assure de la liaison avec le réseau.

Le Comité et le personnel de la Maison de la petite enfance tiennent à remercier les autorités communales, et en particulier M. Jean-Claude Glardon, municipal, pour le soutien précieux qui est accordé à l'ensemble de la structure. La pleine exploitation de la structure montre clairement l'importance de cette prestation sociale proposée aux familles de Bussigny et de Villars-Ste-Croix qui en bénéficient pleinement.